

Conseil Municipal du 28 Mars 2019

Le 28 mars 2019 à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée le 22 mars 2019

Présents : MMES GAY Charlène, GOISON Annic, HATOT Anne-Marie, MAURY Christine, TRIVIAUX Maryse, et MMS. BECO Antoine, BASSET Jacqui, BERGUES Jean-Claude, GRAS Gérard, MAZEYRAT Jean- Philippe, PEDAMOND Christian

Mme GOYETCHE Josette, Perceptrice, est également présente.

Absent excusé, LAFAGE Didier

Mme Goison Annic est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 mars 2019

1- Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire présente l'Etat de notification des taux d'imposition des Taxes directes locales pour 2019 et énonce les différentes simulations d'augmentation des taux réalisées par notre perceptrice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés (11 voix pour, 0 contre, 0 abstention) :

- **Fixe** les taux d'imposition des taxes 2019, comme suit :

Coefficient de variation proportionnelle 1,008140 avec application d'une variation différenciée.

Ce qui donne les taux calculés suivant :

Taxe d'Habitation : 7,63 (*soit 687€ de plus répartis sur l'ensemble de la population, y compris les foyers exonérés pour lesquels l'Etat reverse à la commune leur part sous la forme de compensation*)

Taxe foncière (bâti) : 15,05 (*soit 1 200€ de plus répartis sur l'ensemble de la population, y compris les foyers exonérés pour lesquels l'Etat reverse à la commune leur part sous la forme de compensation*)

Taxe foncière (non bâti) : 198,08 (*aucune augmentation depuis plusieurs années*)

1-2 Vote des 3 comptes administratifs de la Commune – Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Annic GOISON, délibéra sur les comptes administratifs de l'exercice 2018, dressé par Monsieur BECO Antoine, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Commune :

Mme Goison donne lecture du compte administratif 2018 de la Commune de Loubressac.

Monsieur le maire étant sorti, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, approuve le compte administratif 2018 de la commune qui présente :

En section de fonctionnement

- un résultat de l'exercice 2018 de **147 119,32€**

- compte tenu du résultat de l'exercice 2017 de **356 669,82€**

L'excédent cumulé de la section est de 503 789,14€

En section d'investissement

- un résultat de l'exercice 2018 de **127 799,16€**

- compte tenu du résultat de l'exercice 2017 de - **157 855,12€**

-des Restes à réaliser au 31/12/2018 :

En dépenses : **193 300€** - En recettes : **245 503€**

L'excédent cumulé de la section est de 22 147,04€

Le budget de la Commune de Loubressac, toutes sections confondues, présente donc un excédent de **525 936,18€**.

Assainissement :

Mme Goison donne lecture du compte administratif 2018 du service public d'assainissement de Loubressac.

Monsieur le maire étant sorti, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, approuve le compte administratif 2018 du service public d'assainissement qui présente :

En section de fonctionnement

- un résultat de l'exercice 2018 de **985,53€**

- compte tenu du résultat de l'exercice 2017 de **107 395,47€**

L'excédent cumulé de la section est de 108 381€

En section d'investissement

- un résultat de l'exercice 2018 de - 5 262,31€
- compte tenu du résultat de l'exercice 2017 de 31 606,14€
-des Restes à réaliser au 31/12/2018 :
En dépenses : 0€ - En recettes : 0€

L'excédent cumulé de la section est de 26 343,83€

Le budget de la Commune de Loubressac, toutes sections confondues, présente donc un excédent de **134 724,83€**.

4-5 Vote des 2 comptes de Gestion Commune – Assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

Après s'être fait présenter les 3 budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2/Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2018 Commune – Assainissement en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3/Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

6 - 7- Vote des 2 Budgets primitifs 2019 Commune - Assainissement

Mr le Maire présente le Budget Primitif 2019 - COMMUNE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres (11 voix POUR), approuve le Budget Primitif 2019 de la Commune, tel que présenté par chapitres et présentant un total des dépenses et des recettes toutes sections confondues de 1 709 570,19€.

Section de fonctionnement

Total des dépenses : 973 821,74€ Total des recettes : 973 821,74€

Section d'investissement

Total des dépenses : 735 748,45€ Total des recettes : 735 748,45€

Mr le Maire présente le Budget Primitif 2019 - Assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres (11 voix POUR), approuve le Budget Primitif 2019 de la Commune, tel que présenté par chapitres et présentant un total des dépenses et des recettes toutes sections confondues de 296 384,40€.

Section de fonctionnement

Total des dépenses : 158 381€ Total des recettes : 158 381€

Section d'investissement

Total des dépenses : 138 003,40€ Total des recettes : 138 003,40€